

Certificat

Adhésifs pour canalisations thermoplastiques Pour l'eau potable

PVC FUSION GEL

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 16 - Adhésifs pour canalisations thermoplastiques en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **NICOLL**
37 Rue Pierre et Marie Curie - BP 966 - FR - 49309 CHOLET CEDEX
Usine **NL - 4460 GOES**

le droit d'usage de la marque QB 16 Adhésifs pour canalisations thermoplastiques pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



-13-AD04

Décision de reconduction n° 341-13-AD04 du 9 avril 2024. Cette décision se substitue à la décision d'admission n° 326-13-AD04 du 12 juillet 2019

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- Selon la norme NF EN 14 814 :
 - Résistance au cisaillement à 23 °C :
 - ≥ 0,4 MPa à 1 h
 - ≥ 1,5 MPa à 24 h
 - ≥ 7,0 MPa à 24 j
 - Tenue à la pression à court terme à 20 °C : ≥ 24 h à 10 bars
 - Tenue à la pression à long terme à 20 °C : ≥ 1000 h à 51,2 bar
 - Tenue à la pression à long terme à 40 °C : ≥ 1000 h à 20,8 bar
 - Durée de conservation - Résistance au cisaillement sur pots stockés : ≥ 1,5 MPa
- Autres caractéristiques :
 - Extrait sec
 - Taux de cendres
 - Quantité de résine
 - Quantité de solvant
 - Viscosité à 23°C
- Le critère de satisfaction à la réglementation française relative aux matériaux au contact de l'eau destinée à la consommation humaine (Article 5.1 de l'arrêté du 29 mai 1997 modifié) étant rempli, le produit convient pour l'eau potable.
- Domaine d'emploi :
 - Réseaux de distribution d'eau avec pression, à l'intérieur du bâtiment.
 - Réseaux d'adduction d'eau dans les cas autorisés par le fascicule 71 : Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux « fourniture et pose de conduites d'adduction et de distribution d'eau » et ses annexes.
 - Réseaux d'évacuation des eaux et des branchements.
 - Réseaux des lignes souterraines de télécommunication utilisant des tubes en PVC-U non plastifié conformes à la norme NF T 54-018.

Ce certificat comporte 1 page.
Correspondant :
Joel QUILLEROU
Courriel : joel.quillerou@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 82 75

Par délégalion
du Président

Florian RASSE